

BULLETIN



VOLUME 6, NUMÉRO 2 – QUÉBEC, PRINTEMPS-ÉTÉ 2005



Photo: Daniel Lessard

L'ÉDI-TEMPS

L'été souverain

La bourse fluctue. Le huard est de métal. L'oncle Sam redit « In God we trust » dans les mosquées de l'Irak. On déplore l'état des routes. On n'évoque pourtant pas la déroute. À Los Angeles, la terre tremble. Ça grouille de gens dans tout Paris. Un gourou prédit la catastrophe sans pouvoir préciser laquelle. Chaque secte a choisi la sienne et vote pour le président. Le monde bouge, bouge, bouge. Ce prêcheur dit qu'il est un bouge. Logement antisocial. On passe pourtant la monnaie dans les grandes entreprises de la mondialisation. Deux sous pour l'espérance, allez! Chacun son truc pour s'enrichir.



Photo: Collection privée

La politique, tique, tique, a du plomb dans l'aile. Ou de l'argent, vers Ottawa. Tel parti perd son chef, on fait la relance d'un messie, et la sonde ne promet pas non plus un champ de roses à qui gouverne. Le monde est à l'envers, le monde est un endroit, on y va de travers vers l'avenir étroit. Le plus pessimiste sera choisi comme chef du club et la galère aura du cœur au ventre.

Mais voilà que soudain, le soleil apparaît, un air d'été dans ses rayons. Tout s'aplanit. Les catastrophes disparaissent, les difficultés prennent la cote du relatif, ce qui était urgent peut attendre, on n'a plus besoin de héros, chacun se met à respirer, on en oublie les dépressions sauf les atmosphériques qui vous tombent dessus et vous rappellent que l'eau coule bien sur la peau et que, somme toute, c'est agréable.

L'été est arrivé! L'été est arrivé, ce poumon, cette artère, qui se conjugue avec le fleuve si présent, ce Saint-Laurent de nos naissances, ce compagnon qui toujours monte à l'horizon de nos regards. On peut le dire et proclamer, personne n'y trouvera à redire, que l'été est SOUVERAIN. Puisqu'il en est ainsi, alors, bonne(s) vacance(s), au singulier tout autant qu'au pluriel.

Le rédacteur bien libre,

André Gaulin

Député de Taschereau 1994 à 1998

Table des matières

Éditorial	2
Mot du président	3
Assemblée générale, visite	4
Assemblée générale, réception	4
Assemblée générale annuelle	5
Rapport du président	5
Rapport du Comité des archives	8
Rapport du Comité des communications	9
Prix de l'Amicale	10
Assemblée générale en photos	11
Michel Leduc honoré	12
Doctrine Gérin-Lajoie	12
Honneur à Jacques Brassard	12
Réforme parlementaire – dépôt de l'AAPQ	13
Arbre du Bicentenaire	13
Fondation Cultures à partager	14
La vie d'hier... en photos	15
Tribune libre	16
UMAPF – congrès 2005	17
Souper des patriotes	19
Prix Étienne-Chartier	19
Hommage à Fabien Poulin	20
Nouvelles brèves	21
Droit de vote des femmes	21
Colloque <i>La Capricieuse</i>	22
Anciens parlementaires en action	23
Chronique du livre	25
Souvenons-nous	26
Invitation à une conférence	27
Ordre de la pléiade	28
Déménagement	28
SOPPOQ	28

N.D.L.R.

Veillez noter que pour sa chronique « Anciens parlementaires en action » le *Bulletin* ne retient que les événements les plus récents, c'est-à-dire ceux qui se sont déroulés au cours des 12 derniers mois.

MOT DU PRÉSIDENT

Photo: Daniel Lessard



Étant membre du conseil d'administration depuis quatre ans, je croyais bien pouvoir me retirer cette année et laisser ainsi ma place à d'autres. Toutefois, plusieurs anciens parlementaires, des députés actuels ainsi que des gens dans l'entourage du Parlement ont réussi à me convaincre à la dernière minute de déposer à nouveau ma candidature de sorte que me voilà « président du conseil d'administration ». Merci à vous tous. Je sais que j'ai de grands souliers à chausser, car les six présidents qui m'ont précédé – Jean-Noël Lavoie, Clément Richard, Roger Houde, Pierre de Bellefeuille, Denis Hardy, Jean-Paul Champagne – ont été des personnes actives, dévouées et pleines de projets. Je vais tout faire pour bien performer et continuer, avec le conseil d'administration, à faire avancer notre Amicale qui est de plus en plus reconnue. Un merci spécial aux membres qui ont terminé leur mandat et félicitations et bonne chance aux nouveaux.

Cela m'amène à vous dire que l'assemblée générale du 18 mai dernier a été un franc succès. Près de 70 personnes y ont participé. Plusieurs ont pris la parole, ont donné leurs idées et fourni des suggestions. Le but premier du conseil d'administration est d'écouter les membres; ce qu'on essaiera de faire dans la mesure du possible.

En ce sens, il y a deux ans, lors d'une consultation que nous avons faite, plusieurs d'entre vous nous avaient demandé d'ajouter à l'assemblée générale une section sociale. Eh bien, cette année nous nous sommes rendus à Saint-Augustin-de-Desmaures visiter les Biscuits Leclerc avec les conjoints(es). Tous et toutes ont apprécié leur visite et nous disons un gros merci à notre ancien collègue Jean Leclerc qui a pris de son précieux temps pour nous accueillir. Déjà, on a commencé à recevoir des suggestions pour l'an prochain; on parle de l'Aquarium, de la Citadelle, de l'entreprise Prévost Car, etc. Ne vous gênez pas pour nous dire vos choix.

En terminant, il y a deux points que je voudrais souligner. Premièrement, la tournée du président Michel Bissonnet dans les écoles du Québec. C'est extraordinaire, et je l'en félicite, de conscientiser ainsi les jeunes à la politique car ils seront demain nos représentants. Bravo et félicitations. J'encourage donc les anciens parlementaires à accepter les invitations qui leur sont faites dans leurs comtés respectifs. Soyons présents sur la place publique.

Deuxièmement, avec tout ce qui se dit de négatif sur la classe politique et surtout avec les bavures de « certains » politiciens et organisateurs entendus à la commission Gomery, il nous faut continuer ensemble à revaloriser l'image des députés et anciens parlementaires. Je ne me gênerai pas pour vous défendre car je sais que vous avez donné plusieurs années de vos vies avec le plus grand respect et beaucoup de dignité.

Antoine Drolet

Conseil d'administration 2005-2006

Dans l'ordre habituel : Lewis Camden, Michel Côté, Jacques Brassard, vice-président, Antoine Drolet, président, Gérald Harvey, secrétaire-trésorier, Jean-Paul Champagne, président sortant. (Absent sur la photo, André Harvey).

Le président de l'Assemblée nationale est président honoraire de l'Amicale.

Photo: Daniel Lessard



VISITE CHEZ



Pour répondre au vœu de plusieurs membres de l'Amicale, il a été décidé d'organiser cette année une activité sociale précédant l'assemblée générale du 18 mai. En effet, le 17 mai 2005, en après-midi, une quarantaine de personnes se sont rendues en autocar visiter le Musée du Groupe Leclerc. Biscuits Leclerc est une grande entreprise familiale qui célèbre son centenaire en 2005. Le président-directeur général, Jean Leclerc, député de Taschereau de 1985 à 1994, a accueilli ses anciens collègues avec enthousiasme et grande courtoisie. Toutes les personnes présentes ont été fort impressionnées par l'envergure – 3 usines au Québec, 1 en Ontario, 1 aux États-Unis – et la grande réussite des Biscuits Leclerc présents dans 20 pays. Tous garderont un très bon souvenir de cette visite.



Photo : Claude Lachance

Photo : Daniel Lessard

RÉCEPTION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le président de l'Assemblée nationale du Québec, président honoraire de l'Amicale, monsieur Michel Bissonnet, a offert le 17 mai 2005 une réception aux membres de l'Amicale, accompagnés de leur conjointe et conjoint, à l'occasion de l'assemblée générale.



La présence de nombreux députés actuels a ajouté un caractère de fête et de retrouvailles à tout ce beau monde réuni au restaurant *Le Parlementaire*.



- ① Clément Vincent
Louis-Philippe Lacroix
Gérald Harvey
- ② Denis De Belleval
Michel Bissonnet
- ③ Line Beauchamp
Jacques-Yvan Morin
- ④ Roland J. Comtois
Denis Hardy
Bernard Landry

Photos : Daniel Lessard



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Près de 60 membres ont assisté à l'assemblée générale annuelle qui se tenait le 18 mai 2005 au restaurant *Le Parlementaire* à l'hôtel du Parlement.

Vous trouverez dans les pages qui suivent, les textes des rapports 2004-2005 du président sortant, Jean-Paul Champagne, du président du comité des archives, Marcel Masse et celui du directeur des communications, rédacteur du *Bulletin*, André Gaulin.

RAPPORT DU PRÉSIDENT



Photo : Daniel Lessard

Cette dernière année fut marquée avant tout par l'application de l'article 6 de la loi instituant notre Amicale et qui avait comme objectif premier « de mettre les connaissances et l'expérience des anciens députés au service de la démocratie parlementaire tant au Québec qu'à l'extérieur du Québec ».

Les activités de l'Amicale en 2004-2005 furent grandement axées sur la démocratie parlementaire.

C'est ainsi que le 1^{er} mars dernier, l'Amicale a présenté un mémoire intitulé : *Quelques réflexions pour accroître la démocratie parlementaire* devant la Sous-commission permanente de la réforme parlementaire de l'Assemblée nationale. Le contenu et les propositions du mémoire concernant principalement le rôle du député dans notre démocratie représentative ont suscité



Photo : Daniel Lessard

des réactions et des discussions franches et pertinentes qui prouvaient l'utilité de notre démarche. À l'horaire, une heure nous était consacrée pour la présentation et la discussion de notre mémoire, mais, à notre corps défendant, les échanges durèrent plus de deux heures, laissant dans l'oubli une rencontre de presse.

Par ailleurs, au congrès de l'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones qui se tenait la semaine dernière à Paris, nous avons pris l'initiative d'organiser une commission sur « L'importance du parlementarisme dans les démocraties représentatives à l'heure où la mondialisation

menace la souveraineté des États. » J'avais le plaisir de présider cette commission; notre collègue Matthias Rioux en



était le conférencier-rapporteur. Les orateurs étaient Denis Hardy, François Cloutier, ainsi qu'Olivier Giscard d'Estaing, président du Comité d'action pour un Parlement mondial. Je veux remercier particulièrement Matthias Rioux pour le dévouement et le professionnalisme apportés au cours de ces deux activités du printemps sur le parlementarisme et la démocratie.

Faut-il rappeler que comme anciens parlementaires, nous avons l'immense avantage d'avoir le temps et le recul nécessaires devant les événements de la vie publique. Nous avons de plus une indépendance de pensée et nous sommes libérés de la discipline de groupe. Voilà ce qui peut donner à notre discours une sérénité, une franchise et une crédibilité souvent absentes dans ce genre de débat. N'y renonçons pas.

L'AMICALE DE PLUS EN PLUS PRÉSENTE

Les nombreuses invitations en témoignent. Nous étions présents aux conférences de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et au lancement de l'exposition sur le Code civil. Présents aussi à l'assemblée générale de la Société du patrimoine politique du Québec, à la Journée des chefs de file et tout dernièrement à la Journée du livre politique de même qu'à la cérémonie soulignant le 65^e anniversaire du droit de vote des femmes, cérémonie à laquelle ont participé plusieurs anciennes parlementaires dont l'une des doyennes, madame Lise Bacon. Nous avons aussi assisté à l'assemblée annuelle et à l'assemblée régionale de l'Association canadienne des ex-parlementaires à Ottawa et à Québec. Nous avons participé également au Parlement des sages et aux activités de la Fondation des parlementaires québécois, Cultures à partager, spécialement à sa soirée bénéfice de septembre dernier et au lancement de la grande collecte de livre qui a eu lieu le 26 avril. Nous étions par

ailleurs au Consulat de France à Québec pour la remise de l'insigne de Chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques à Michel Leduc, ancien député de Fabre, à titre d'ancien secrétaire général de l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Enfin, nous étions associés au colloque sur la doctrine Gérin-Lajoie organisé par la Chaire Hector-Fabre à l'Université du Québec à Montréal.

POUR UNE PLUS GRANDE VISIBILITÉ

L'Amicale a une plus grande visibilité grâce à son site Internet. Déjà, nous avons sur notre site, le texte de loi constituant l'Amicale, son historique, sa mission, ses activités, ses différents comités. Viennent d'apparaître tous les numéros de notre *Bulletin* publiés depuis l'an 2000 et le mémoire présenté à la Sous-commission permanente de la réforme. La remise des deux prix Reconnaissance que nous décernons aujourd'hui sera également présentée sur le site. Merci à madame Lorraine Arsenault pour le travail qu'elle fait en ce sens pour l'Amicale.

De plus, en nous transmettant vos notices biographiques actualisées, vous contribuez à mettre à jour une partie du site de l'Assemblée.

PRIX RECONNAISSANCE DE L'AMICALE

Aujourd'hui, nous sommes très heureux de témoigner une marque officielle de reconnaissance par la remise de nos deux prix à des collègues méritants. Pour une première fois, le prix Mérite de l'Amicale sera décerné à un membre qui s'est distingué par son engagement auprès de l'Amicale et de ses membres. Quant au prix Hommage, il sera décerné à un ancien parlementaire en reconnaissance de son engagement au service de ses concitoyens avant, pendant et après sa vie parlementaire. La remise de ces prix se fera durant le déjeuner au restaurant *Le Parlementaire*.

IN MEMORIAM

Depuis notre dernière assemblée générale, neuf de nos membres nous ont hélas quittés. Voici, par ordre chronologique, les noms de ces bien-aimés collègues: Jacques Miquelon, Michel Bourdon, Claude Filion, Pierre Lorrain, Léonce Ouellet, John Redmond Roche, Maurice Tessier, Guy LeChasseur et Fabien Poulin. Pour commémorer leur souvenir et le souvenir de celles et de ceux qui nous ont quittés depuis la fondation de l'Amicale en 1993, un livre-souvenir à la mémoire des anciens parlementaires sera exposé à toutes nos assemblées annuelles.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous déplorons d'ailleurs le décès de notre ancien collègue, M. Fabien Poulin, qui siégeait au conseil d'administration depuis l'année 2003. M. Poulin était très impliqué au sein de différents comités de l'Amicale, à savoir celui du suivi du colloque ainsi que celui des activités sociales. Notez que depuis l'assemblée générale de mai 2004, le conseil d'administration a tenu une réunion spéciale et cinq



réunions régulières dont une à l'hôtel de ville de Montréal, à l'invitation de M. Marcel Parent et une autre à l'hôtel de ville de Bécancour, à l'invitation de M. Maurice Richard.

LES COMITÉS PERMANENTS

En plus des réunions de votre conseil d'administration, nombreuses ont été les réunions de nos différents comités, soit celui des archives et des objets de mémoire, celui des communications, des services aux membres et du comité *ad hoc* du suivi du colloque. Un rapport sera fait au cours de notre assemblée par les responsables des comités soit messieurs Marcel Masse, André Gaulin et Jean-Hugues Boutin, mais je me permettrai de les remercier déjà pour le travail accompli au cours de cette dernière année.

L'ENREGISTREMENT DES TÉMOIGNAGES

Ce dossier relève depuis 2004 directement de l'Assemblée nationale, mais l'Amicale collabore à ces enregistrements en fournissant à l'équipe de coordination les noms des membres dont les témoignages sont prioritaires. Jusqu'à présent, 19 enregistrements ont été réalisés.

L'UNION MONDIALE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS PARLEMENTAIRES FRANCOPHONES

Comme évoqué plus haut, du 11 au 13 mai, se tenait à Paris le troisième congrès de l'Union mondiale. Les sept membres de l'Amicale qui composaient la délégation



Photo : UMAPP

– Jeanne Blackburn, François Cloutier, André Gaulin, Denis Hardy, Marcel Masse, Matthias Rioux et moi-même – furent particulièrement actifs à la Commission portant sur l'importance du parlementarisme à l'heure de la mondialisation. Mme Blackburn a, quant à elle, présenté lors de la séance plénière, la Fondation des parlementaires québécois, Cultures à partager comme suite à la commission de l'an dernier portant sur l'analphabétisme. Nos anciens collègues parlementaires africains ont été nombreux à questionner madame Blackburn tant est grand leur besoin de livres. Ils ont également senti dans les propos des conférenciers québécois une solidarité pour l'Afrique en regard de la mondialisation.



À la veille du congrès, les membres de la délégation furent reçus officiellement par le délégué général du Québec à Paris, monsieur Clément Duhaime. Nous avons fait également une visite à l'UNESCO. Notre ancien collègue Yvon Charbonneau nous a bien reçus et sa présence au congrès a permis à notre groupe de mieux cibler nos propos en regard de la diversité culturelle dans le cadre de la mondialisation.

CONCLUSION

Votre conseil d'administration est très heureux de vous présenter aujourd'hui un bilan positif qui donne l'image d'un organisme dynamique, d'un organisme soucieux de la réforme de nos institutions démocratiques et espérons-le, soucieux de contribuer à diminuer le cynisme de la population envers la classe politique. Dans cet esprit, je vous soumetts le vœu d'examiner la possibilité de mettre sur pied un mécanisme qui permettrait aux anciens parlementaires de s'investir davantage dans l'éducation civique et la promotion de la démocratie à titre de conférenciers dans les écoles du Québec. Certains le font déjà à l'exemple du président Bissonnet lui-même; peut-être d'autres sont-ils prêts à en faire autant?

Cette tâche, nous l'avons accomplie avec l'appui des membres du conseil d'administration, des responsables des différents comités et avec l'apport indispensable et apprécié de notre secrétaire exécutive, Lorraine Arsenault.



Photo : Daniel Lessard

Pour terminer, je veux souligner le soutien indéfectible du président-honoraire de l'Amicale, monsieur Michel Bissonnet. Merci, monsieur le Président, pour tous les services que vous consentez à l'Amicale; nous vous en sommes très reconnaissants.

Jean-Paul Champagne
Président sortant

RAPPORT DU COMITÉ DES ARCHIVES ET DES OBJETS DE MÉMOIRE

En l'absence du président du comité, monsieur Marcel Masse, retenu à l'étranger, monsieur Antoine Drolet a accepté de faire rapport à l'assemblée générale.

Depuis l'entente intervenue entre l'Assemblée nationale et les Archives nationales du Québec en 2003, le comité des archives a poursuivi son action. Régulièrement, les Archives nationales et l'Assemblée nationale du Québec font l'acquisition d'archives d'anciens parlementaires de même que de nouveaux dons à verser dans des fonds déjà existants.

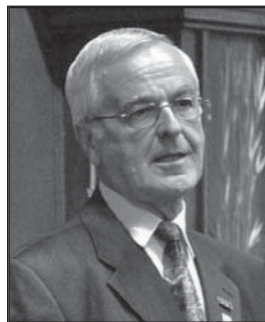


Photo : Daniel Lessard

Nous avons, au début de l'année dernière, rencontré les responsables des archives de nos anciens dans la région de la Mauricie et la région de Laval. Ensuite, ce fut la rencontre avec ceux de Chaudière-Appalaches, au Musée Marius-Barbeau à Sainte-Marie-de-Beauce.

Les membres du comité se sont également rendus, en septembre 2004, à Sainte-Thérèse où ils furent accueillis par monsieur le maire et ancien collègue, monsieur Élie Fallu, ainsi que par les intervenants de la région des Laurentides et de celle de Lanaudière.



Photo : Robert Etchevery

Partout, l'accueil est favorable et nous sentons que des efforts soutenus sont faits par les différents intervenants dans toutes les régions visitées. Au début de 2005, le comité a tenu une rencontre à l'hôtel du Parlement avec les intervenants, les responsables régionaux et d'anciens parlementaires de la grande région de la capitale; plus de 20 personnes participaient à cette rencontre.

Enfin, il y a quelques semaines, le président du comité, monsieur Marcel Masse, a réuni ici au parlement ses principaux collaborateurs pour faire le point et préparer les prochaines rencontres dans les quelques régions québécoises qui n'ont pas encore été visitées.

En avril dernier, lors du lancement du Répertoire des fonds d'archives des parlementaires québécois à l'occasion de la Journée du livre politique qui s'est tenue à la Bibliothèque de l'Assemblée, monsieur Masse, ayant été invité à prendre la parole à titre de président du comité des archives, en a profité pour féliciter toutes les personnes qui avaient participé à la réalisation d'un tel document. Ce répertoire est disponible pour les personnes qui désirent un exemplaire. Le comité est très heureux que l'intérêt démontré à la production d'un répertoire des fonds d'archives d'anciens parlementaires ait contribué dans une certaine mesure à stimuler notre souci de protéger la mémoire politique.

Nous tenons à remercier, en terminant, les membres de l'Amicale qui collaborent dans chacune des régions du Québec, à titre de responsables régionaux, à ce grand projet qu'est la collecte des archives des anciens parlementaires. Comme vous pouvez le constater, le comité est très actif et, à moyen et long terme, nous croyons que cette collecte d'archives sera un succès.

RAPPORT DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS

NDLR : C'est Matthias Rioux qui avait accepté de faire rapport en s'inspirant du texte suivant que lui avait remis le rédacteur du *Bulletin*, André Gaulin.

Photo : Claude Lachance



C'est la troisième fois que j'ai le plaisir de m'adresser à vous, qui formez aujourd'hui notre assemblée générale, en tant que responsable de notre *Bulletin*. Grâce à ce lien écrit, l'Amicale dont nous sommes membres nous rejoint d'un printemps à l'autre et vient nous informer de la vie courante faisant écho à ce qui se passe à l'Assemblée nationale certes, mais témoignant surtout de nos activités. Le conseil d'administration, par son président, nous y tient informés de nos activités amicalistes, activités nombreuses et qui nous étaient évidentes lors du rapport de notre président.

Vous avez pu constater aussi la part importante consacrée par le *Bulletin* aux archives, à la commémoration politique, à la mémoire électorale plutôt que sélective, si vous me passez ce jeu de mots. Je tiens à cet égard à remercier le collègue Marcel Masse dont la contribution à la sauvegarde de notre mémoire politique est exceptionnelle. Le *Bulletin*, dont madame Lorraine Arsenault est un truchement essentiel, accorde aussi beaucoup d'importance à ce que vous faites, ce que vous écrivez, les charges que vous continuez de remplir, très souvent bénévolement, les honneurs qui vous sont faits.

Je suis heureux que, pour l'année qui se termine, une des chroniques dont je rêvais ait vu le jour. Il s'agissait, vous vous le rappelez, de présenter le portrait d'un ex-député vu par un ex-élu d'une autre formation politique que la sienne. C'est ainsi que dans le numéro du printemps-été 2004, vous avez pu lire un beau portrait de Jean-Paul Cloutier, élu sous la bannière de l'Union nationale, portrait tracé par Serge Geoffrion, représentant le Parti québécois, et dont le titre était : « Jean-Paul Cloutier, gentilhomme notoire, ministre de l'Union nationale ». À l'occasion de la mort de Claude Ryan, j'avais aussi lancé un appel pour qu'un collègue lui rende témoignage, ce qu'a finalement fait Jean-Guy Bergeron que je remercie.

Un bulletin doit viser à rester dynamique et convivial et nous osons croire que nous relevons, du moins en partie, ce défi. Convivial certes par ses photos, par sa chronique « Anciens parlementaires en action », par sa chronique « Souvenons-nous ». Convivial aussi par l'inter-réciprocité des articles qui font du *Bulletin* un lieu dialogique. C'est aussi en ce sens que nous avons voulu créer une nouvelle chronique « Tribune libre » qui vous a permis de voir le *Bulletin* s'ouvrir à des débats d'idées concernant notre

société, la nôtre et les autres d'ailleurs, puisque les sujets abordés sont souvent propres aux sociétés du monde contemporain. Cette chronique à portée idéologique, faut-il le dire, doit respecter la neutralité partisane qui est celle de notre Amicale et qui en fait d'ailleurs un de ses pôles d'attraction. Mais l'espace de liberté qui est le nôtre nous permet de réfléchir, sans coup férir contre personne, sur la démocratie, les régimes parlementaires, le système de santé – un peu comme l'a fait le docteur François Cloutier dans *Le Devoir* –, sur l'image publique des élus, comme le faisait aussi Guy Chevrette dans *Le Soleil*.

Toujours est-il que notre « Tribune libre » a eu un grand succès. Jean-Hugues Boutin, notre secrétaire-trésorier, avait le grand mérite de bien lancer un premier débat dans notre numéro d'automne. À juste titre, il posait la question de la laïcité dans nos sociétés, un problème que soulevait aussi pour sa part Paul Bégin dans *Le Devoir*. Raymond Brouillet faisait écho à monsieur Boutin en questionnant la sorte de laïcité souhaitable ou non dans notre numéro d'hiver. Fabien Poulin, de regrettée mémoire, illustrait à sa façon une dérive possible de telle laïcité qui nous priverait même d'un mot comme Noël qui viendrait d'un mot gaulois et d'un autre grec se référant à la nouveauté du soleil ramené au solstice d'hiver. Comme vous pouvez le constater, le *Bulletin* est bien vivant. D'autant vivant, que depuis peu, le *Bulletin* est maintenant sur le site Internet de l'Amicale. Vous y trouverez tous les numéros parus depuis 2000.

En terminant, je m'en voudrais de ne pas remercier le président de l'Assemblée nationale, monsieur Michel Bissonnet, qui nous permet de réaliser un *Bulletin* d'une qualité éditoriale que plusieurs nous envient. Je veux vous remercier aussi de nous tenir informés de vos activités. C'est souvent la première chronique que vous lisez, avouez-le, car c'est là que se trouvent les faits et gestes qui nous gardent toujours vivants. Merci enfin à Lorraine Arsenault sans qui le *Bulletin* ne serait pas ce qu'il est. Merci enfin de nous lire et de nous faire part de vos commentaires.



Dernier appel : nous aimerions instaurer une nouvelle chronique : « La vie d'hier en photos ». Il s'agirait pour vous de nous envoyer une ou des photos significatives de votre vie d'ex-élu. Vous êtes photographié avec Jean Lesage, ou Daniel Johnson, ou Robert Bourassa, ou René Lévesque, ou avec tel ministre d'hier ou avec un ou des collègues de votre vie parlementaire et vous

croquez cette photo susceptible d'intérêt pour le *Bulletin* : envoyez-nous cette ou ces photos que nous traiterons avec soin et que nous vous retournerons sans faute. C'est à vous de nous faire découvrir un coin de mémoire politique qui nous donnera accès à votre album.

PRIX RECONNAISSANCE 2005

L'Amicale des anciens parlementaires du Québec a créé en 2004 les Prix de l'Amicale, soit le **Prix Mérite** et le **Prix Hommage**, afin d'honorer d'anciens et anciennes parlementaires qui ont particulièrement marqué la vie démocratique du Québec. Ce fut donc la première remise de ces prix à l'assemblée générale de mai 2005, et la tradition devrait se poursuivre d'année en année.

Photo : Claude Lachance



Le **Prix Mérite** est décerné à un **membre de l'Amicale** qui s'est particulièrement distingué par son engagement auprès de l'Amicale et de ses membres.

Le **Prix Hommage** est décerné à un **ancien parlementaire** en reconnaissance de son engagement au service de ses concitoyens avant, pendant et après sa vie parlementaire.

Lors du déjeuner du 18 mai 2005, le maître de cérémonie, Denis Hardy, a exposé les qualités de chacun des récipiendaires avec finesse et humour. Les prix furent remis par le président de l'Assemblée nationale, Michel Bissonnet, et le président de l'Amicale, Jean-Paul Champagne.

Le **Prix Mérite** a été décerné à **Pierre de Bellefeuille**, député de Deux-Montagnes de 1976 à 1985. Il occupa



plusieurs fonctions à l'Amicale : administrateur (1996-1997), vice-président (1998-1999), président (2000-2001) et président du colloque *Le parlementarisme au XXI^e siècle* (2001-2003). Il a présidé le comité organisateur du colloque à partir de 1999 jusqu'à sa dissolution en 2003. On se souviendra que le colloque avait été annulé à la suite des tristes événements de septembre 2001, à la veille de son ouverture, et qu'il avait été reporté et réalisé en octobre 2002. Journaliste de carrière, homme de culture qui manifeste un sens aigu de la langue française, défenseur du patrimoine bâti, de Bellefeuille a aussi été chargé de cours à l'Université du Québec à Montréal et cofondateur du journal satirique *Le Couac* en 1997.

Le **Prix Hommage** a été décerné à **François Cloutier**, député dans Ahuntsic de 1970 à 1973 et dans l'Acadie



Photos : Daniel Lessard

de 1973 à 1976. Titulaire de plusieurs ministères dans le cabinet Bourassa jusqu'à sa nomination comme délégué général du Québec à Paris en 1976, il reprit l'exercice de sa profession de médecin psychiatre à Paris en 1977, puis devint chef du service de médecine psycho-somatique à l'Institut de psychiatrie La Rochefoucauld de Paris jusqu'à sa retraite en 1990. Depuis, François Cloutier est connu à titre de sculpteur. Tout au cours de sa carrière politique, parlementaire, diplomatique, médicale et artistique, il a publié plusieurs articles parus dans diverses revues médicales, a prononcé bon nombre de conférences, a participé à des expositions et a publié des ouvrages dont le dernier titre, *Un regard calme sur les choses*, parut en 2003.

Tous deux ont reçu de l'Amicale une photo ancienne de l'hôtel du Parlement dans un magnifique encadrement. Le président Bissonnet leur a également remis un présent.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN PHOTOS



Photos : Claude Lachance, Daniel Lessard

10 ANS DIRECTEUR DE L'OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE, ÇA SE SOULIGNE!

par Jean-Paul Champagne

Le 31 mars 2005, au Consulat de France à Québec, Michel Leduc, ancien député de Fabre et ancien secrétaire général de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, recevait l'insigne de chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques, Ordre fondé par Napoléon en 1808. La décoration a été remise par monsieur Louis Duvernois, sénateur des Français établis hors de France et président de l'Association pour la Diffusion Internationale Francophone de Livres, Ouvrages et Revues (ADIFLOR) à la suggestion de monsieur François Alabrune, consul général de France à Québec. Nos félicitations à l'heureux récipiendaire pour cette marque de reconnaissance bien méritée. Nous lui adressons nos remerciements, au nom de l'Amicale et de la jeunesse québécoise et française, pour les nombreux services rendus à notre relève.

En lui remettant, au nom de la France, dans son Consulat général de Québec, l'insigne de Chevalier de l'Ordre, monsieur Louis Duvernois, a salué ainsi Michel Leduc qui a travaillé pendant toute sa carrière pour la langue française et la francophonie :

Cette francophonie, cher Michel Leduc, elle vous est chevillée au corps et à l'âme depuis toujours et vous connaisant depuis plusieurs années, permettez-moi d'exprimer publiquement ma fierté d'être aujourd'hui à vos côtés pour souligner vos engagements civiques et citoyens, exprimés au moyen d'une langue partagée aux accents certes variés et aux cultures plurielles mais néanmoins mue par l'universalisme et l'humanisme qui soudent autour de projets communs les francophones et francophiles des cinq continents.



Sur la photo : André Gaulin, président de la section du Québec de l'Association des membres des Palmes académiques, Jean-Paul Champagne, président de l'Amicale, Michel Leduc, récipiendaire de l'insigne de l'Ordre, Louis Duvernois, sénateur des Français établis hors de France, François Alabrune, consul général de France à Québec et Françoise Têtu de Labsade, parlementaire française.

40^e ANNIVERSAIRE DE LA DOCTRINE GÉRIN-LAJOIE

Les 16, 17 et 18 mars dernier, se tenait à Montréal un colloque sur « Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie : 1965-2005 ». Ce colloque était organisé par la Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec (UQÀM) sous la direction de Robert Comeau, professeur au département d'histoire

de cette université montréalaise et titulaire de la chaire. C'est dans des discours prononcés à partir de 1965 que Paul Gérin-Lajoie énonce le « prolongement externe des compétences internes. » Et 40 ans plus tard, tous les conférenciers et personnalités présents ont pu affirmer que cette



Photo : Daniel Lessard

doctrine a permis au Québec de s'affirmer dans le monde. Plusieurs membres de l'Amicale ont assisté à ce colloque et ils ont pu constater qu'une certaine rigueur scientifique n'a pas empêché les intervenants de rester liés à leurs attaches idéologiques.

JACQUES BRASSARD À L'HONNEUR



Photo : Claude Lachance

En mai 2005, notre collègue Jacques Brassard a reçu le prix Jean-Jacques-Archambault. Ce prix prestigieux vient souligner sa contribution remarquable au développement de l'industrie électrique au Québec. C'est l'Association de l'industrie de l'électricité (A.I.E.Q.) créée dès 1916 qui a instauré ce prix rappelant par son nom l'ingénieur qui a mis au point la révolutionnaire ligne de transport 735KV au début de la Révolution tranquille. Le chiffre d'affaires de l'industrie québécoise de l'électricité, rappelons-le, est de 11 milliards de dollars. Félicitations à notre collègue Brassard.

L'AMICALE S'EST PRÉSENTÉE À LA SOUS-COMMISSION PERMANENTE DE LA RÉFORME PARLEMENTAIRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Par Matthias Rioux

L'Amicale des anciens parlementaires du Québec s'est fait entendre à la Sous-commission permanente sur la réforme parlementaire en mars dernier. Le président de l'Amicale qui était alors Jean-Paul Champagne, député de Mille-Îles de 1981 à 1985, accompagné de membres de l'Amicale et du conseil d'administration 2004-2005, a présenté un mémoire¹ portant sur la réforme parlementaire et plus particulièrement sur le rôle du député. En effet, il faut doter le député de moyens lui permettant « d'exercer de façon plus libre, son rôle de législateur et de contrôleur de l'action gouvernementale » comme l'indiquent le président Bissonnet et le ministre Dupuis dans leurs documents sur le projet de réforme parlementaire déposés en juin 2004.



Il faut redonner à l'Assemblée nationale ses lettres de noblesse et contrer ce que l'ancien président de l'Amicale, Denis Hardy, député de Terrebonne de 1965 à 1966 et de 1970 à 1976, déclarait lors de la cérémonie d'ouverture du colloque *Le parlementarisme au XXI^e siècle* d'octobre 2002, et qu'il appelait « la subordination du législatif à l'exécutif [...] alors que sur le plan institutionnel l'exécutif devrait être soumis au pouvoir législatif ».

La mise en place d'un nouveau mécanisme permettant à l'Assemblée nationale de débattre de grands enjeux de société, dont les sujets retenus, doivent venir des députés.

1) Le mémoire est sur Internet : <http://www.assnat.qc.ca/fra/amicale/amicale.htm> - Activités et événements

Bicentenaire des institutions parlementaires du Québec

Le chêne rouge et sa plaque sont maintenant de retour dans les jardins du parlement. En effet, la plaque commémorant la plantation d'un chêne rouge pour souligner le Bicentenaire des institutions parlementaires du Québec et le Symposium international sur la démocratie peut être lue au pied de l'arbre, dans le boisé de sylviculture de l'hôtel du Parlement. L'Assemblée nationale a profité du réaménagement paysager des jardins du parlement pour graver dans le granit le texte qui se trouvait sur la plaque d'origine avec l'emblème du Bicentenaire :

Chêne rouge planté à l'occasion
de L'ANNÉE DU BICENTENAIRE
et de l'ouverture du
SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LA
DÉMOCRATIE
en présence du
Premier ministre du Québec
Président du Symposium
Monsieur Robert Bourassa

du Président d'Honneur du Symposium
Son Excellence Monsieur Javier Pérez de Cuéllar

et du Président de l'Assemblée nationale
Président du Bicentenaire
Hôte du Symposium
Monsieur Jean-Pierre Saintonge

Septembre 1992



FONDATION DES
PARLEMENTAIRES QUÉBÉCOIS

Le président de l'Assemblée nationale du Québec, monsieur Michel Bissonnet, et la présidente-directrice générale de la Fondation des parlementaires québécois, Cultures à partager, madame Jeanne L. Blackburn, ont procédé au lancement de la collecte de livres auprès des élèves du secondaire de tout le Québec à l'Assemblée nationale le 26 avril dernier. L'objectif visait à recueillir 1 000 livres par école, ce qui permettrait d'acheminer 100 000 livres dans les pays en développement partenaires de la Fondation. Les députés de l'Assemblée nationale seront responsables de la collecte dans leurs circonscriptions respectives. On demande aussi aux jeunes de fournir un dollar par livre donné afin de rendre possible son transport en Afrique, en Haïti, ou ailleurs.

Par ce projet, nous désirons amener les jeunes à poser un geste de coopération et de solidarité envers les plus démunis, a déclaré madame Blackburn.

Le président d'honneur de « la Grande Collecte de livres », président et chef de direction de Québecor inc., monsieur Pierre Karl Péladeau, a souligné toute l'importance qu'un livre peut avoir dans la vie d'une personne, car bien des passions et des carrières ont été suscitées par un livre [...].

Les parlementaires et ex-parlementaires ont raison d'être fiers de cette Fondation remarquablement dirigée par madame Blackburn, supportée qu'elle est par un aéropage d'anciens députés et de personnalités du monde du livre et de la culture.



Jeanne L. Blackburn avec son petit-fils, Nicolas. À sa gauche, le président d'honneur de la Grande Collecte, Pierre Karl Péladeau.

Photo : Jean-Claude Tremblay, *Journal de Québec*

Activité bénéfique 2005

Pour remplir sa mission de dialogue des cultures ainsi que pour entreposer tous ces livres qui sont donnés et les expédier, la Fondation doit compter sur la générosité de nombreux partenaires et de la population en général. Elle tiendra donc le jeudi 15 septembre 2005, à Montréal, son activité bénéfique annuelle où parlementaires actuels et passés sont instamment invités. Pour information : (514) 282-1550.

Créée officiellement en 1998, la Fondation des parlementaires québécois, Cultures à partager, est un organisme de coopération internationale dont la mission est de promouvoir l'éducation, l'apprentissage de la lecture, la protection de l'environnement et la solidarité entre les populations du Sud et les Québécoises et Québécois. Depuis, la Fondation a expédié plus de 600 000 livres dans 17 pays en développement.

Un nouveau mensuel du ministère des Relations internationales : Québec@monde

Ce nouveau bulletin électronique vous informe d'activités économiques, politiques, culturelles... en provenance du réseau des représentations du Québec à l'étranger et pouvant avoir des incidences sur le Québec. Dans 28 points du globe, des femmes et des hommes travaillent à la promotion des intérêts du Québec, afin que les créateurs, gens d'affaires, entrepreneurs, chercheurs, universitaires et jeunes trouvent leur compte dans un monde où l'interdépendance s'accroît. Dans une société québécoise plus que jamais intéressée aux enjeux internationaux et consciente de l'impact de l'action internationale sur le quotidien, Québec@monde s'avère un outil indispensable.

Pour s'abonner à Québec@monde : www.mri.gouv.qc.ca/quebecamonde/

Source : Serge Vaillancourt, ministère des Relations internationales

LA VIE D'HIER... EN PHOTOS

Notre président, Antoine Drolet, donne l'exemple et inaugure la nouvelle chronique qui veut mettre en lumière les photos d'hier et faire profiter plus de collègues des trésors de vos albums!

Qui est le suivant?

Pour information sur cette chronique, voir le dernier paragraphe de la page 9.



En 1968, à l'occasion d'un congrès créditiste fédéral à Québec, Antoine Drolet, alors gérant de la coopérative et futur candidat pour l'élection provinciale de 1970, donne comme à son habitude ses opinions et ses idées, au chef fédéral, Réal Caouette. Ça semble jaser fort, tout le monde est sérieux et écoute!

UN
**PROGRAMME
HUMAIN**
POUR UN
QUÉBEC FORT



Autorisé par l'Union officielle du Parti Créditiste du Québec
Maurice Charbonneau 1210 Avenue Montclair, P.Q.

INTERNATIONAL LITHO INC.

CRÉDITISTE

**ANTOINE DROLET
PORTNEUF**

Un slogan d'hier de la campagne de 1973 qui est récemment revenu : « un programme humain pour un Québec Fort ».



En février 1973, au Petit Colisée de Québec, le président du congrès et député de Portneuf, Antoine Drolet, donne ses dernières directives à Camil Samson, candidat à la chefferie. C'est sérieux! Entre les deux hommes, qui reconnaissez-vous?
(Jacques Teasdale)

TRIBUNE LIBRE

JE LUI DONNE LA VIE, ELLE SAUVE LA MIENNE

Par Diane Barbeau

Députée de Vanier

1994 à 2003

Comme plusieurs femmes de ma génération qui ont consacré beaucoup de temps à leur profession, j'ai eu un enfant tardivement, à 41 ans. J'étais alors députée réélue dans Vanier. Il faut dire que j'ai rencontré le « bon gars » (celui qui me convenait) à 40 ans. Même si cela est arrivé tard, il est certain que je désirais ardemment un enfant. Je tombe donc enceinte en juillet 2002. Nous sommes très heureux. Mon conjoint aussi désirait un enfant.

Comme je suis une personne qui a toujours fait le maximum pour être en bonne santé, n'ayant jamais fumé, faisant de l'exercice régulièrement et me nourrissant bien, malgré parfois la malbouffe de l'élue pressée, je ne pensais surtout pas être une candidate à séjourner dans les hôpitaux. J'étais persuadée que tout se passerait bien. Et pourtant, au contraire, je n'ai pas une grossesse facile : j'ai des vomissements tout le temps de ma gestation, je fais de la haute pression avec des migraines épouvantables qui me donnent des nausées. De plus, je suis sujette à la prééclampsie et je dois me rendre à l'hôpital deux à trois fois par semaine.

C'est ainsi que le 10 janvier 2003, je me présente à l'hôpital pour un test aux reins en raison de ma haute pression. J'ai tellement une grosse migraine que je dois demeurer sous observation. En fait, ma situation ne s'améliorant pas, je suis hospitalisée jusqu'à l'accouchement six semaines plus tard, à 30 semaines de grossesse.

Après quelques jours d'hospitalisation, je subis un examen appelé une résonance magnétique. Mauvaise surprise, on découvre des tumeurs aux reins.

Quelques jours après l'accouchement, le pire se confirme : mes tumeurs sont cancéreuses et il faudra m'enlever les deux reins si je veux vivre. Mais, la bonne nouvelle malgré tout, c'est que le cancer n'a pas eu le temps de se propager ailleurs. Ouf! je respire, car je vivrai, avec la dialyse certes, ainsi que l'obligation de surveiller mon alimentation et d'équilibrer ma vie sur tous les plans, mais je vivrai. Lorsque l'on vient de donner naissance, la chose qu'on désire le plus est de voir grandir son enfant. Ma fille est venue en quelque sorte me signaler ce cancer. Un an plus tard, le mal silencieux se serait généralisé car je n'avais ressenti aucun symptôme malgré le fait que, régulièrement, je passais des examens généraux. J'ai donné la vie à ma fille, elle sauve la mienne.

Aujourd'hui, presque deux ans plus tard, ma situation est stabilisée et je pourrai dans quelques années m'inscrire sur la liste d'attente pour une greffe de reins. Ma fille, Michelle, est en pleine forme. Malgré le fait que cette maladie ait bouleversé ma vie, que j'ai dû quitter ce travail de députée que j'adorais et rester à la maison



Photo : Daniel Lessard

après une vie si active, je vois la vie positivement. Je passe beaucoup de temps avec ma fille et mon conjoint qui est formidable. J'ai dû accepter ce qui m'arrivait. Cela a été difficile, mais je l'ai fait et j'ai décidé de ne pas être aigrie, de ne pas m'apitoyer sur mon sort et de ne pas me plaindre tout le temps. J'ai eu une belle vie jusqu'à 41 ans et je veux continuer à avoir une belle vie. Elle est différente, j'ai des contraintes (la dialyse tous les jours) mais j'ai appris à vivre avec, avec patience et humour.

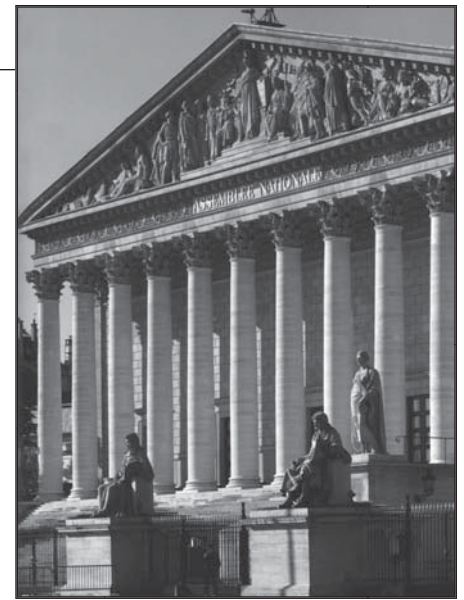
J'aimerais souligner l'importance du soutien que j'ai reçu, celui de ma mère, de mon conjoint et de mes amis, ce qui a grandement contribué à m'aider dans toute cette difficile période de ma vie.

Depuis un an maintenant, nous avons recommencé à voyager un peu. C'est un peu plus d'organisation pour nous et je suis moins active qu'avant en voyage, mais c'est possible et c'est très bon pour le moral. Beaucoup de personnes me disent que je suis courageuse. Je leur réponds : « Tu trouves le courage de vivre quand tu aimes la vie et que tu veux voir grandir l'enfant que tu as tant désirée ».

Je suis heureuse !

UNION MONDIALE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS PARLEMENTAIRES FRANCOPHONES

Dans son rapport fait devant l'assemblée générale annuelle, le président sortant Jean-Paul Champagne, a souligné le travail exceptionnel accompli par la délégation de l'Amicale présente au congrès de l'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones à Paris. En effet, la forte représentation québécoise fut remarquée et appréciée. Lors de la cérémonie de clôture, la présentation faite par la présidente-directrice générale de la Fondation des parlementaires québécois, Cultures à partager, Jeanne L. Blackburn, sur la mission, les objectifs et les réalisations de la Fondation a retenu l'attention des délégués, particulièrement d'Afrique.



Nous vous présentons dans ce numéro du *Bulletin* le texte intégral du rapport et des résolutions de la Commission traitant de *L'importance du parlementarisme dans les démocraties représentatives au moment où la mondialisation menace la souveraineté des États*. Il faut se rappeler que cette commission était présidée par Jean-Paul Champagne, Matthias Rioux agissait à titre de conférencier-rapporteur et André Gaulin comme secrétaire de la commission.

REMARQUE PRÉLIMINAIRE

L'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones, réunie en congrès à Paris les 12 et 13 mai 2005 à l'Assemblée nationale française dans les locaux du Palais Bourbon, a écouté avec grand intérêt l'allocution de Matthias Rioux, de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec.

Cette conférence portant sur le parlementarisme et la mondialisation a suscité beaucoup de débats parmi les membres de l'atelier et la majorité a exprimé le vœu que ce sujet controversé soit approfondi par les organismes nationaux et régionaux d'anciens parlementaires et repris lors du prochain congrès de l'Union mondiale.

Des travaux de cette Commission découlent trois résolutions qui ont été soumises et entérinées par l'assemblée plénière du 13 mai 2005.

RÉSOLUTION # 1

CONSIDÉRANT que les orientations du système de négociations commerciales et multilatérales tel qu'administré

présentement par l'OMC sont néolibérales et qu'elles échappent au contrôle parlementaire des États membres, pouvant entraver ainsi le développement des pays, en particulier ceux du Tiers-monde;

CONSIDÉRANT l'ampleur des questions visées par les négociations commerciales internationales et leurs effets considérables sur la souveraineté des États qui sont membres des grands organismes internationaux, comme l'OMC, la ZLÉA, l'UNESCO, les accords bilatéraux etc.;

CONSIDÉRANT que la culture est au cœur des identités nationales et communautaires;

CONSIDÉRANT que la culture n'est pas une marchandise au même titre que les autres, ayant valeur sociale et identitaire avant d'être une denrée commerciale, et qu'elle doit être protégée dans le cadre de ces négociations commerciales;

CONSIDÉRANT que, pour les pays et les nations francophones du monde, la diversité culturelle s'exprimant

en français et selon le génie de cette langue est une valeur fondamentale à préserver, d'autant plus que les négociations sur les produits et services culturels se déroulent essentiellement dans un cadre international;

CONSIDÉRANT qu'il est primordial de garantir aux pays et nations le droit d'élaborer et d'adopter leurs propres politiques de développement et de protection dans le domaine de la culture avec pleins pouvoirs de réglementation;

CONSIDÉRANT que les initiatives pour préserver et promouvoir l'identité culturelle des nations ne doivent pas être assimilées à une forme de protectionnisme commercial;

CONSIDÉRANT que le vote décisif pour entériner la Convention sur la diversité culturelle se tiendra en octobre 2005 à l'UNESCO et que les États-Unis s'y opposent et tentent par divers moyens d'édulcorer le texte de la Convention.

L'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones demande instamment aux négociateurs concernés que sont les gouvernements, les Parlements et les organismes internationaux de négociation :

Que tout le domaine de la culture, incluant les biens et les industries culturels, échappe aux lois du marché et, par conséquent, soit exclus du champ de la négociation en matière de commerce international avec les grands organismes internationaux, en particulier l'OMC et l'UNESCO;

Que soit créé un droit international nouveau en matière de diversité culturelle qui sera à pied d'égalité avec les accords commerciaux et internationaux existants;

Que les parlementaires nationaux et régionaux soient associés à toutes les étapes du processus de négociation et de décision conduisant à la signature d'accords et de traités internationaux en matière de commerce et de services;

Que les élus représentant les citoyens aient accès à tous les documents pertinents de même qu'aux analyses des enjeux de ces négociations qui mettent en cause l'intérêt national. Et que les parlementaires soient d'avantage impliqués dans le processus de négociation, afin d'éviter que l'intérêt national soit soumis aux pressions, parfois considérables, des groupes d'intérêt qui n'ont pas nécessairement comme objectifs le bien commun et le partage de la richesse au sein des sociétés.

EN CONSÉQUENCE,

Que soit créée, au sein des Parlements, une délégation parlementaire multipartite à la mondialisation là où c'est juridiquement possible, afin que les élus exercent leur fonction

de contrôle sur les gouvernements nationaux dans leurs négociations à l'échelle internationale. Pour que s'effectue efficacement le contrôle parlementaire lié à la mondialisation, l'Union mondiale a retenu le modèle mis de l'avant par l'Assemblée nationale française et le Sénat français, comme moyen de combler le déficit démocratique actuel, en particulier au sein de l'OMC, et redonner aux élus la responsabilité qui leur revient dans les rouages d'une mondialisation dont les effets sur les économies nationales peuvent être néfastes si elle échappe au contrôle démocratique des Parlements.

RÉSOLUTION # 2

CONSIDÉRANT que pour contrer la crise que traverse la démocratie représentative dans plusieurs pays l'éducation civique s'impose, dès le jeune âge, comme un moyen efficace de sensibiliser les générations montantes aux valeurs de la démocratie parlementaire;

CONSIDÉRANT que la formation civique doit initier les jeunes aux valeurs citoyennes que sont l'importance de la tolérance, de la solidarité et la nécessité de lutter contre toute forme de discrimination, notamment le racisme.

L'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones souhaite vivement que des initiatives soient prises de la part des gouvernements de divers niveaux (du palier municipal jusqu'au sommet de l'État) pour que, dès l'école primaire, une éducation à la citoyenneté et à la démocratie soit inscrite dans les programmes scolaires. Cette formation civique et politique pourrait prendre les formes suivantes : Parlement-école, visites pédagogiques et éducatives des Parlements régionaux et nationaux, Conseil de jeunes au sein des grandes

institutions représentatives, camps d'été pour jeunes démocrates, correspondance entre jeunes de divers pays aux fins d'approfondir leurs connaissances des systèmes politiques et de représentation établis dans leurs pays.

RÉSOLUTION # 3

CONSIDÉRANT que le déclin du parlementarisme met en péril l'avenir de la démocratie représentative, qu'il engendre souvent le cynisme et démobilise les citoyens quant à leur participation à l'élection de leurs représentants;

CONSIDÉRANT que les Parlements existants et en émergence ont intérêt à consolider, développer et faire connaître l'importance du rôle du pouvoir législatif aux citoyens de leurs pays;

CONSIDÉRANT l'urgence de revaloriser le rôle du député, en particulier celui de législateur au sein des Parlements et de contrôleur du pouvoir exécutif et de l'administration publique.

L'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones propose que les pays et les nations francophones s'enrichissent réciproquement en organisant des visites, des colloques, des conférences d'experts, des rencontres de députés, d'anciens parlementaires, de politologues, de diplomates et de légistes d'autres pays, pour partager leurs expériences respectives au chapitre de la démocratie représentative, de la démocratie directe, de la cyberdémocratie, des modes de scrutin et de régimes parlementaires, etc., dans les pays de la Francophonie.

*André Gaulin
Matthias Rioux*
Paris, mai 2005

Un souper original avec beaucoup d'élus et d'ex-élus

Par André Gaulin

Membre du Comité des
Patriotes de la Côte-du-Sud

En Chaudière-Appalaches, le Comité des Patriotes de la Côte du Sud, associé à la Société nationale des Québécois, a organisé un Souper avec 5 santés à autant de patriotes dont plusieurs anciens députés régionaux du Parti patriote. Ce souper, idée originale d'Alain Raby, rappelait la manière de Ludger Duvernay à qui la présidente du Mouvement national a fait une santé. Le comédien Yves Massicotte, interpellé par le texte de la poète Monique Miville-Deschênes, incarnait un patriote local venu raconter l'histoire des Patriotes. Les textes étaient signés par l'historien Gaston Deschênes. Le repas se tenait le dimanche 22 mai à l'Auberge du Faubourg de Saint-Jean-Port-Joli et réunissait 120 personnes qui ont rapidement acheté toutes les places disponibles.

On croit toujours que les patriotes n'ont été que dans la région du Richelieu et de Montréal. Pourtant, le 26 juin 1837, 600 personnes accueillaient Papineau à Saint-Pierre-de-Montmagny. Une majorité de députés ont appartenu au Parti des Patriotes et 30 sur 90 ont dû fuir ou ont été emprisonnés, soit un sur trois! **En fait, les Patriotes ont lutté pour la démocratie et la liberté.** Comme leurs descendants d'aujourd'hui, ils n'avaient pas tous la même vision de la politique mais tous luttèrent contre l'autocratie du gouverneur et du Conseil législatif nommé qui leur niaient le contrôle des subsides et la responsabilité ministérielle.

Les organisateurs de ce souper qui devrait se tenir chaque année, ont voulu garder



Photo : Claude Lachance

Les élus et ex-élus présents : Jean-Paul Cloutier, Antoine Dubé ex-député et président de la Société nationale des Québécois de Chaudière-Appalaches, Fabien Roy, Chantale Turcot, Paul Crête, André Gaulin, Norbert Morin et Claude Lachance.

à ce cérémonial son caractère festif et national, c'est-à-dire non partisan. Ils savent gré à celles et ceux qui, d'allégeances idéologiques et de partis différents, ont voulu que la Fête nationale des patriotes soit la fête de tous les Québécois et Québécoises. Voici les santés faites à des patriotes et par qui elles le furent :

LUDGER DUVERNAY

Fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et ancien député de Lachenaie, salué par Chantale Turcot, présidente du Mouvement national des Québécoises et des Québécois.

ÉTIENNE-PASCHAL TACHÉ

Médecin et député de L'Islet, salué par Paul Crête, député de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup à la Chambre des communes.

AUGUSTIN-NORBERT MORIN

Député de Bellechasse, salué par

Norbert Morin, député gouvernemental de Montmagny-L'Islet à l'Assemblée nationale.

JEAN-BAPTISTE FORTIN

Cultivateur et député de L'Islet, salué par Clermont Guay, artisan du fer de Saint-Jean-Port-Joli.

CAÏUS ARCAND

Notaire de Saint-Joseph-de-Beauce, salué par Jean-Paul Cloutier, ancien ministre et député de Montmagny élu sous la bannière de l'Union nationale à l'Assemblée nationale.

De plus, le **prix Étienne-Chartier** a été remis cette année à Fabien Roy, ancien député créditiste de Beauce par la Société nationale des Québécois de Chaudière-Appalaches. Étienne Chartier était avocat et curé, proche de Papineau, né et mort dans Chaudière-Appalaches.

HOMMAGE À FABIEN POULIN

Par sa fille France

Papa, tu étais le premier à croire que la vie procure de grandes joies. Mais elle nous réserve aussi de bien grandes tristesses. Ton départ, si soudain, nous a tous frappés, comme un raz-de-marée. Ton départ n'effacera toutefois jamais les nombreux souvenirs que nous conservons de toi.

Ces derniers jours, entre nous, avec tes sœurs, tes frères, tes belles-sœurs, beaux-frères et amis, nous nous sommes remémoré et avons partagé un nombre incalculable de ces moments qui nous ont tous unis. Nous avons compris l'intérêt et la nécessité de revoir le passé. Et de lire sur ce passé. Et les paroles qui suivent, cher Papa, tu les as écrites :

« Un vieux proverbe allemand je crois dit que les enfants racontent ce qu'ils voient, les adultes ce qu'ils font, et les vieillards ce qu'ils ont vu. »

« L'intérêt de revoir le passé vient de ce que les événements vécus ont pris, avec le temps, une teinte différente de la réalité vécue; les joies se sont un tant soit peu estompées, et les jours moins heureux ont perdu une grande partie de leur aspect dramatique, ce qui souvent les ramène presque au rang d'événement sans gravité. »

« Pour débiter ce retour sur mon passé, je voudrais mentionner ma naissance survenue le 3 janvier 1928, sur une ferme à Saint-Benoît-Labre, une paroisse voisine de Saint-Victor. »

« Si je mentionne ceci, ce n'est pas que ce fut un événement particulier – bien qu'il le fut pour moi –, mais, parce que ce même jour, je me suis permis une randonnée de huit milles en berlot pour visiter les fonts baptismaux. »

« De retour à domicile, mamarraine a procédé au début de mon alimentation, en me gavant de peppermint dilué dans de l'eau tiède. C'était, dans ma région, un rite obligatoire pour vérifier si le bébé pouvait s'alimenter et, surtout, par un jour d'hiver, c'était, croyait-on, nécessaire pour éviter que le bébé ne soit malade à la suite de la randonnée périlleuse qui venait de prendre fin. »

Papa, après tes études en médecine à l'Université Laval, tu as établi ta pratique

à Saint-Sébastien et Saint-Honoré-de-Shenley, en Beauce. Un certain jour de 1956, un de tes patients, du nom d'André Breton, quitte ton bureau en emportant tes lunettes plutôt que les siennes. Celle qui te redonnera la vue en te rapportant ces lunettes deviendra ta femme. Tu as ainsi épousé Michelle en 1957.

Puis, tu as été élu député à l'Assemblée législative, nom d'alors, en 1960. La naissance de France a suivi, et celle de Jacques. Tout cela a, entre autres choses, fait partie de ta vie en Beauce.

En 1964, c'est le déplacement de la famille à Montréal. C'est cette même année que naît André. Tu obtiens ensuite une maîtrise en administration hospitalière qui t'ouvrira de nouvelles voies. Tu prends la direction médicale à l'hôpital général Lakeshore, puis tu travailleras pour Poulenc, une compagnie pharmaceutique internationale.

Tu retournes à la pratique de la médecine après ton passage en politique et tu prends par la suite la direction des services professionnels à Charles-Lemoyne, au Reddie Memorial et enfin au Centre de soins prolongés de Montréal. Tu relèveras également d'autres défis à titre de médecin au sein de nombreuses organisations, d'assesseur à la Commission des affaires sociales, et par la suite de coroner.

Tu as été président de l'Association médicale du Québec et membre émérite de l'Association médicale canadienne. Récemment, tu as accepté d'œuvrer pour une cause qui t'était très chère, celle de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec.

Durant toutes ces années, tu as entretenu de nombreuses passions que tu ne cessais de partager avec nous tous. Il y a eu le chalet à Sutton, que tu as transformé avec maman au fil des ans en un véritable havre de paix. Nous gardons tant d'excellents souvenirs de cette époque de notre jeunesse. Mais il y a eu bien d'autres activités : la musique, l'opéra, les oiseaux, les violettes africaines qui fleurissaient dans toutes les pièces de la maison, les animaux et enfin ton jardin.

Et tu as ajouté dans ton journal : *« j'ai pris ma retraite après 42 ans de vie professionnelle pour me consacrer à*

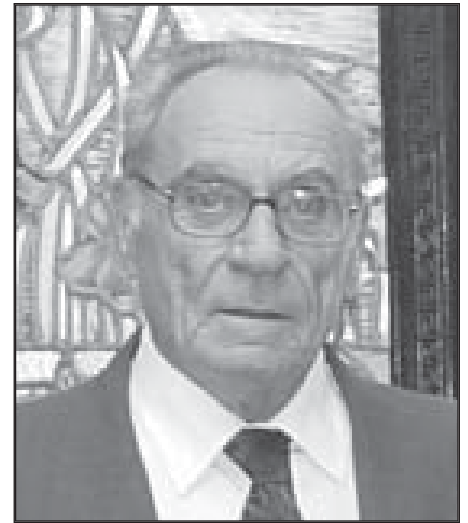


Photo: Claude Lachance

l'exemple de Victor Hugo, à l'art d'être grand-père, agrémenté de lecture, de musique, de bricolage et d'apprentissage de l'espagnol. Temps oblige, j'y ai aussi ajouté l'apprentissage de l'informatique. »

Internet, cher Papa, t'a ainsi donné la possibilité de pousser encore plus loin ta curiosité pour les langues et les voyages, et de correspondre avec parents et amis.

En guise de conclusion, tu as écrit : *« Mes nombreuses fonctions m'ont permis de garder contact avec le lieu de mes origines, d'autant plus que mes parents ont quitté la ferme familiale au début de ma profession. »*

« Aujourd'hui, si je fais un retour au lieu de ma naissance, je ne retrouverai que la maison familiale, sur un petit lopin qui est aujourd'hui propriété des Sœurs cisterciennes et sur lequel elles ont établi un monastère. »

« Elles y mènent une vie pieuse dans un isolement presque parfait tout en fabricant l'excellent chocolat qui fait les délices de nombreux gourmands. »

« Je me permettrai, à l'occasion, de m'y rendre et d'en rapporter à mes petits-enfants en leur signalant que ces amantes du Ciel font aussi le bonheur des humains sur terre. »

Merci Papa, maman et nous garderons de toi un souvenir impérissable. Tu as aussi été, pour tes petits-enfants, un grand-papa extraordinaire et exemplaire.

Christophe, Julien, Véronique, Patrick, André, Jacques, France, maman, Annie et Vicky te manquent et nous t'aimons bien fort.

NOUVELLES BRÈVES

Association canadienne des ex-parlementaires

Photo : Jean-Paul Champagne

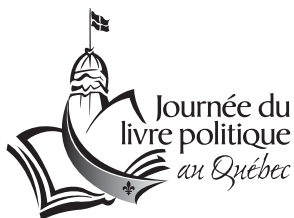


Michel Bissonnet, Douglas C. Rowland, Jean-Paul-Champagne

Du 13 au 15 mars dernier, l'Association canadienne des ex-parlementaires, présidée par Douglas C. Rowland, tenait à Québec sa réunion régionale. Les membres du conseil d'administration

de l'Amicale y avaient été invités. Certains autres membres de l'AAPQ sont également membres de cette association canadienne, ayant déjà siégé à la Chambre des communes.

Une présentation faite par Marcel Masse, président du comité des archives de l'Amicale, a soulevé beaucoup d'intérêt. Le conférencier a su faire ressortir la rapidité des actions prises pour réaliser la collecte des archives des anciens parlementaires dans toutes les régions du Québec, en collaboration avec l'Assemblée nationale et les Archives nationales du Québec. Dorénavant, les nouveaux élus sont sensibilisés dès leur entrée en fonction sur les documents et objets à conserver.



Tous les membres de l'Amicale avaient été invités par la vice-présidente de l'Assemblée nationale, madame Diane Leblanc, à participer à la Journée du livre politique au Québec qui s'est tenue le 5 avril 2005 à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale. Quelques membres de l'Amicale : Antoine Drolet, Fabien Roy, Marcel Masse, Matthias Rioux et Jean-Alfred, étaient présents aux activités de cette journée. Soulignons particulièrement le lancement du *Répertoire des fonds d'archives de parlementaires québécois*, dans lequel on retrouve



Photo: Daniel Lessard

Philippe Sauvageau, directeur de la Bibliothèque, Michel Dufresne, Archives nationales du Québec, Diane Leblanc, vice-présidente de l'Assemblée, Ginette Rouleau, archiviste à la Bibliothèque, Marcel Masse, président du comité des archives de l'AAPQ.

des renseignements précieux, notamment les lieux d'archivage et les noms des organismes et personnes responsables. Lors de l'assemblée générale de l'Amicale du 18 mai, des exemplaires ont été distribués aux membres intéressés. Ce document peut être consulté sur Internet <http://www.assnat.qc.ca/fra/Bibliotheque/archives/guide/index.html>

Les Éditions du Québécois ont également profité de cette Journée du livre politique pour procéder au lancement du volume *Nous, peuple du Québec – Un projet de Constitution du Québec* de Daniel Turp, député de Mercier.



65^e anniversaire de la reconnaissance du droit de vote des femmes

Depuis l'obtention du droit de vote des femmes en 1940 sous le gouvernement de monsieur Adélard Godbout, dix femmes seulement seront candidates aux élections générales de 1944, 1948, 1952, 1956 et 1960. Ce n'est qu'à l'élection partielle du 14 décembre 1961 que la première femme sera élue

et l'honneur en revient à madame Marie-Claire Kirkland. Depuis, 80 autres femmes ont un jour ou l'autre siégé à l'Assemblée nationale, plusieurs ont été ministres dont madame Lise Payette qui a exigé que les femmes ne soient plus obliger de passer par la porte de côté au Club de la garnison! Plusieurs ont été présidentes de commissions parlementaires, l'une a été Présidente de l'Assemblée nationale, la même qui est actuellement la première Chef de l'Opposition, madame Louise Harel. L'une est actuellement co-vice-présidente mais aucune n'a encore été première ministre.

Le 19 avril dernier, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à la salle du Conseil législatif sur l'invitation du président de l'Assemblée nationale du Québec, monsieur Michel Bissonnet, la représentante des personnes engagées dans la lutte pour le vote des femmes dans les années 30, madame Madeleine Parent, a rappelé aux invités les efforts qu'elle et ses consœurs d'alors avaient dû consentir pour aller au bout de leurs convictions. Quelques anecdotes ont également fait sourire mais davantage fait apprécier le « droit acquis »

par cette lutte. Madame Parent, les femmes députées de la présente législature ainsi que la représentante des premières femmes parlementaires, le sénateur et honorable Lise Bacon ont reçu la médaille de l'Assemblée nationale pour souligner leur contribution à l'avancement de la représentativité des femmes dans les Parlements. Aujourd'hui, la 37^e législature compte 40 femmes au Parlement du Québec, la plus forte représentation jamais obtenue.

Paradis fiscaux : le combat du siècle

Monsieur Yves Michaud, député de Gouin de 1966 à 1970, ainsi que monsieur Fernand Daoust, ancien secrétaire de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), ont entrepris de s'attaquer prioritairement aux paradis fiscaux, véritable plaie de l'économie moderne, source majeure d'iniquité fiscale et cancer des institutions financières. Par solidarité, vous pouvez devenir membre de l'Association de protection des épargnants et investisseurs du Québec. Bravo à eux! Pour information : (514) 932-0654.

150^e ANNIVERSAIRE DE LA VENUE DE LA CAPRICIEUSE

COLLOQUE SCIENTIFIQUE
LA CAPRICIEUSE (1855) : POUPE ET PROUE
Les relations France-Québec (1760-1914)



Organisé par la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, en partenariat avec le ministère des Relations internationales du Québec et le Consulat général de France et avec la collaboration

de la Société du patrimoine politique du Québec, de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, de l'Association Québec-France, de la Fédération des familles souches du Québec et de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, ce colloque, qui aura lieu à Québec, à l'hôtel du Parlement, les jeudi et vendredi 6 et 7 octobre 2005, regroupera des chercheurs français et québécois.

MM. Yvan Lamonde (McGill), du Comité scientifique québécois, et Didier Poton (U. de La Rochelle), du Comité scientifique français, ont réuni autour d'eux dix-neuf spécialistes français et québécois pour traiter différents aspects de l'événement de *La Capricieuse*. Vous trouverez en annexe les noms des auteurs et les titres des communications ainsi que l'horaire des présentations.

Exposition – Les parlementaires à travers le miroir de la caricature



Cette exposition se tient jusqu'au 26 août 2005 à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale. Plus de 70 caricatures de parlementaires actuels et passés évoquent avec humour certains moments de l'histoire politique du Québec. On se rappellera que les membres de l'Amicale avaient été invités à collaborer à ce projet en prêtant quelques-unes de leurs caricatures. Renseignements sans frais au 1 866 DÉPUTÉS.

La période retenue va de la Conquête et de la Cession au tournant du XX^e siècle pour mettre en lumière la longue durée autour de l'événement de *La Capricieuse*. Le colloque explorera à la fois l'amont, le moment et l'aval de l'événement pour en marquer les scansionns fortes : ce qui le prépare, ce qui le rend signifiant et ce à quoi il donne lieu. Cette rencontre scientifique sera aussi l'occasion d'un nouveau regard sur les relations entre le Québec et la France aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Les personnes intéressées doivent réserver leur siège en téléphonant à la Fédération des sociétés d'histoire du Québec au numéro sans frais 1-866-691-7202 ou au (514) 252-3031. **Le système de réservation téléphonique sera disponible à compter du 6 au 30 septembre 2005 inclusivement.** Les frais d'inscription sont de **5\$ par bloc ou demi-journée** et sont payables après l'inscription téléphonique, par chèque à l'ordre de : **FSHQ – Colloque La Capricieuse**. Seules les personnes inscrites auront accès au colloque.

Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec Yvan Lamonde : Yvan.Lamonde@McGill.ca. ou consulter le site de la FSHQ : www.histoirequebec.qc.ca

ANCIENS PARLEMENTAIRES EN ACTION

M. André Beaudin, récipiendaire de la Médaille commémorative du jubilé de la reine Elizabeth II, a récemment été fait grand chevalier des Chevaliers de Colomb (section Grande-Rivière/Sainte-Thérèse). Il a participé à des rencontres dans des écoles pour entretenir les jeunes sur le rôle du député. Dans son milieu, il a présidé la campagne de financement « Sauvons notre église » qui a récolté 150 000 \$.



Photo: Collection privée

M. Jean-Hugues Boutin a été nommé membre du conseil d'administration de AXA Services financiers inc. en avril 2005.

M^{me} Pierrette Cardinal, députée pendant neuf ans de Châteauguay, est bénévole à la Fondation Baluchon-Alzheimer. Il s'agit d'une œuvre spécialisée mi-privée, mi-bénévole, qui reçoit pour une durée limitée des gens atteints de la perte de la mémoire, ce qui permet aux aidants naturels d'avoir un peu de répit. Un reçu aux fins de l'impôt est remis aux donateurs. (www.baluchonalzheimer.com)

M^{me} Denise Carrier Perreault a participé à l'émission Zone libre télédiffusée le 19 février 2005 sur le dossier de l'amiante. Elle regrette cependant le traitement odieux et biaisé fait par la Société Radio-Canada.

M. François Cloutier a profité du congrès de l'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones, en mai dernier, pour inviter ses collègues québécois à un 5 à 7 dans son appartement de Paris, ce qui a permis à ceux-ci, en sablant le champagne, d'admirer les magnifiques sculptures que réalise notre collègue artiste. Pour les intéressés à la sculpture : <http://perso.wanadoo.fr/francois.cloutier>



Photo : Jean-Paul Champagne

M. Jean-Paul Cloutier, qui participait au souper lors de la Journée nationale des patriotes en mai à Saint-Jean-Port-Joli, a présenté une santé au patriote et notaire beauceron Caius Arcand avec beaucoup d'esprit et de verve.



Photo: Claude Lachance

Dr Victor C. Goldbloom a été réélu à la présidence du conseil d'administration de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal en février 2005. Notre ex-collègue a également fondé un organisme de dialogue judéo-chrétien de même qu'il a instauré un dialogue judéo-musulman.

M. André Gaulin a été l'intervieweur de Clémence DesRochers en février dernier dans le cadre d'un après-midi de conférences à l'Université du troisième âge (Laval). Il a participé en mai au Congrès international de l'AMOPA (les Palmes académiques) à Grenoble. *L'Action nationale* de mars/avril a aussi publié un essai politique d'actualité qu'il a intitulé « Un autre référendum ou un référendum AUTREMENT? »



Photo: La Tribune

La Tribune de Sherbrooke a rendu hommage à **M. Gérard Gosselin**, « éternel défricheur social », dans sa publication du 17 janvier 2005. Une pleine page raconte en particulier son travail incessant pour l'implantation d'une coopérative funéraire en Estrie aux fins de redonner à la mort une « approche humaine ».

M. Gilles Houde siège depuis peu au comité d'urbanisme du Canton Orford. Il a publié deux reportages à *La Tribune* les 16 et 23 septembre 2004 sur « Le Midi – Pyrénées » et a enregistré pour Cogeco 13 entrevues de 30 minutes avec différentes personnalités du Québec.

M. Gérard Latulippe a été nommé directeur du *National Democratic Institute* au Maroc et représentant senior pour la région du Maghreb.

M. Jean Leclerc, a récemment annoncé, à titre de président-directeur général du Groupe Leclerc inc. (Biscuits Leclerc), l'aménagement d'une usine ultramoderne de fabrication de chocolat dans le parc industriel de Vanier.

M. Jacques-Yvan Morin a été nommé membre du Tribunal d'appel de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie. Il a publié un article intitulé « L'Empire français d'Amérique septentrionale aux XVII^e et XVIII^e siècles » dans la *Revue de l'Académie des sciences d'outre-mer*. Il a récemment donné une conférence intitulée « Grandeurs et misères de l'engagement politique : la vie d'Augustin-Norbert Morin (1803-1865) », devant la Société d'histoire de Saint-Hyacinthe.

M. Maximilien Polak s'est vu renouvelé dans son mandat en tant que juge de la Cour du Québec jusqu'en juin 2005.

M^{me} Lucienne Robillard, députée libérale à la Chambre des Communes (Westmount – Ville-Marie), présidente du Conseil privé et ministre des Affaires intergouvernementales a été assermentée le 17 janvier 2005 comme ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences.

M. Fabien Roy a lancé son livre *Député à Québec et à Ottawa... mais toujours Beauceron*, publié aux éditions du Septentrion lors du Salon international du livre de Québec en avril dernier. Une trentaine de collègues qui en ont fait l'acquisition lors de la dernière assemblée générale le lui ont fait autographier. Il est aussi le récipiendaire du prix Étienne-Chartier pour l'année 2005, un prix

de la Société nationale des Québécois de Chaudière-Appalaches au nom d'un prêtre et avocat de cette région qui fut un proche de Papineau. Ce prix, donné pour la troisième année, reconnaît un patriote d'aujourd'hui dont l'implication a marqué la région concernée et fait avancer par son action la patrie québécoise. Notre collègue Roy y est allé d'un discours senti où il demandait : « Sans les patriotes, où en serions-nous aujourd'hui? » faisant ainsi écho au leitmotiv du souper : « Les Patriotes ont lutté pour la démocratie et la liberté ».



Photo : Claude Lachance

M. Rémy Trudel est retourné enseigner à l'UQÀM et à l'ÉNAP, et il anime chaque semaine au canal inter-universitaire Savoir l'émission *Les durs à cuire* qui met en valeur le haut professionnalisme de notre fonction publique et parapublique québécoise.

M. Denis Vaugois a été nommé président du conseil d'administration de « Montréal, capitale mondiale du livre ». Il a également publié en avril 2005 un ouvrage intitulé *L'amour du livre*.

Le *Bulletin* de l'Amicale salue deux nouveaux anciens parlementaires!



Photo : Daniel Lessard

Récemment, c'est **Bernard Landry** qui démissionnait comme chef de l'opposition officielle, comme député de Verchères et comme chef de parti. Il ne reste plus qu'un militant, ce qui est déjà beaucoup! Notre *Bulletin* le salue et lui souhaite une nouvelle vie, à un autre rythme, à lui qui a

beaucoup donné comme homme politique pour que le Québec respire mieux. Financièrement et autrement.

Avant lui, c'était **Yves Séguin** qui avait repris ses coudées franches. Lui aussi avait voulu un Québec plus riche. Le ministre des Finances n'aurait su comment nier ce que le président à la Commission d'études des relations fiscales entre Québec et Ottawa avait touché du doigt! À lui aussi qui eut sa forme de courage, le *Bulletin* souhaite une suite heureuse d'existence.



Photo : Daniel Lessard

Aux deux anciens ministres des Finances, bienvenue à une activité éventuelle de l'Amicale où nous serons heureux de vous voir.

CHRONIQUE DU LIVRE

André Gaulin

Un Beauceron qui n'a pas à rougir... de sa vie!

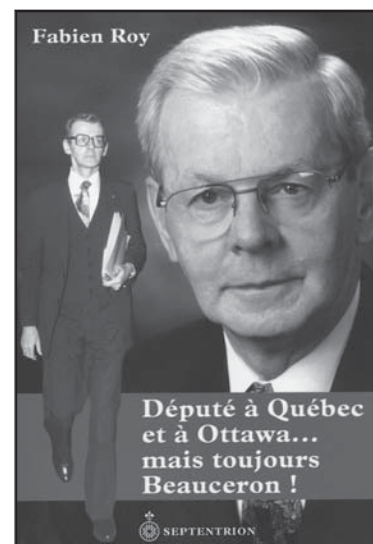
Il est toujours très intéressant de refaire l'histoire par les yeux d'un autre. Imaginez! nous avons déjà chacun notre manière de retenir un événement marquant du jour, qu'en est-il alors des faits et gestes historiques d'autrefois, car nous avançons dans l'histoire en laissant derrière nous nos traces dans la vie collective.

En lisant Fabien Roy qui se raconte dans son autobiographie *Député à Québec et à Ottawa... mais toujours Beauceron!* nous sommes à même de refaire cette histoire politique de la Révolution tranquille **et de sa suite** dans laquelle nous avons tous été embarqués à des titres différents lorsque nous avons été députés. D'abord, nous étions souvent élus par la force d'une bannière politique, certains ont été ministres, d'autres ont siégé quelques années à l'intérieur d'une autre carrière ou après. Fabien, lui, – et c'est assez extraordinaire qu'on puisse l'identifier par son seul prénom comme on dit René ou Félix – a pratiquement été député parce qu'il était Beauceron, fidèle à répondre aux besoins des siens, sa famille, certes, mais ses compatriotes du pays de la Chaudière qui souvent déborde!

Cet homme a toujours collé au terrain. Né en milieu rural, il commence comme bûcheron à 18 ans, devient ensuite commis-comptable puis secrétaire de deux fédérations de type coopératif. C'est là qu'il découvre cette formule et l'approfondit en suivant des soirées d'étude qui touchent aussi l'économie, le syndicalisme. Pendant près de 15 ans, il fait du camionnage à son compte, ce qui lui permet d'en savoir long sur la petite politique de voirie, le patronage des rouges d'alors qu'on a fait porter au seul parti de Duplessis. Dès 1960, Roy est attiré par la doctrine créditiste de Réal Caouette et il devient militant très actif de cette théorie dont on s'est d'autant plus moqué qu'elle dérangeait les vieux partis encore très liés à la finance et menacés dans leur électorat. Pourtant, grosso modo, cette doctrine faisait appel au pouvoir d'emprunt de la Banque dite centrale.

Lorsque Fabien plonge comme candidat créditiste de Beauce en 1970, alors élu avec onze autres, il quitte la Caisse d'établissement de l'UCC (Union des cultivateurs catholiques devenue l'Union des producteurs agricoles) où il a été

engagé en 1962 et grâce à laquelle Caisse, ce que l'on a appelé le miracle beauceron, va se faire en grande partie. Commence alors la vie politique active de Fabien qui avoue *avoir toujours été au pouvoir comme député*. De fait, il dérange, il pose les bonnes questions, intervient efficacement sur des dossiers, ne lâche jamais l'objectif visé et se mérite le respect des autres députés de la législature de 1970 où quatre partis politiques forment alors l'Assemblée nationale.



Celles et ceux qui prendront la peine de lire cet intéressant livre qui témoigne des valeurs du député Roy, de sa vision du monde, de sa méfiance d'une certaine gauche, de son patriotisme affirmé même s'il revendique le respect du Québec dans un Canada redéfini en cinq régions, pourront constater les déchirements qui divisent les créditistes et ce qui amène Fabien Roy, mis à la porte de son parti par un clan qu'il identifie, à devenir le chef créditiste à Ottawa. Cela nous vaut d'ailleurs de beaux passages, si l'on peut dire, sur la mesquinerie de Pierre Elliot Trudeau, car Fabien Roy n'a jamais la langue de bois.

Puisque plusieurs anciens collègues ont acquis le livre du député Roy, je leur laisse le plaisir de le parcourir car il a la facture qualitative des éditions du Septentrion et le naturel ainsi que la spontanéité de Fabien Roy. Cet écrit et témoignage est en même temps un hommage à sa femme Pauline, qui compte pour beaucoup dans l'efficacité du député. L'autobiographie rappelle aussi entre les lignes la connivence qu'il y a entre Fabien et les Beaucerons, entre Fabien et le Québec pour lequel le député demande une constitution. Comprendre Fabien Roy et sa carrière féconde, constater le respect qu'il s'est mérité, c'est comprendre aussi les Beaucerons, ces insoumis selon l'expression de la romancière et essayiste Madeleine Ferron, qui elle aussi, avait épousé la Beauce en s'alliant à Robert Cliche! Une lecture d'été, qui vous enchantera et vous « embeaucera »!

Député à Québec et à Ottawa... mais toujours Beauceron!
Fabien Roy, Septentrion, Québec, 2005, 348 p.

Souvenons-nous

M. Lucien Cliche



Député d'Abitibi-Est de 1960 à 1970, élu sous la bannière du Parti libéral, M. Cliche est décédé à Val-d'Or, le 2 juin 2005 à l'âge de 88 ans. D'abord président (orateur) de l'Assemblée législative, il est ensuite ministre des Affaires municipales puis des Terres et Forêts. C'est dès 1960 qu'il fixe, en tant que président, les normes de durée des discours à l'Assemblée législative qui crée en 1961, à son initiative, un comité d'étude sur la publication éventuelle d'un journal des débats. Une loi est alors passée autorisant le président et le lieutenant-gouverneur en conseil à assurer l'enregistrement et la publication des débats. Avant et après sa vie au Parlement, le citoyen Cliche est grandement impliqué dans sa communauté : échevin, marguillier, procureur, bâtonnier du barreau d'Abitibi-Témiscamingue, directeur de SOQUEM de 1970 à 1976 puis de la Corporation de la Baie James de 1971 à 1978. Ses anciens collègues se souviennent de lui comme d'un homme intègre et impartial.

M. Kenneth Fraser, député d'Huntingdon de 1966 à 1976, élu sous la bannière du Parti libéral, est décédé à Ottawa le 1^{er} juin 2005 à l'âge de 87 ans. Producteur agricole à Dundee, il fut conseiller de cette municipalité de 1954 à 1958; gouverneur de Huntingdon City Hospital et membre du Club Rotary. Il était le père de Sheila Fraser, vérificatrice générale du Canada depuis 2001.

M. Guy LeChasseur



Député de Verchères de 1960 à 1970, élu sous la bannière du Parti libéral, M. LeChasseur est décédé à Québec le 11 février 2005 à l'âge de 89 ans. Pendant ses dix années à l'Assemblée législative, il est successivement adjoint parlementaire, secrétaire de la province et orateur (président) de l'Assemblée législative. Nommé juge en 1970 à la Cour du bien-être social devenue par la suite le Tribunal de la jeunesse et la Cour du Québec, il occupe ce poste jusqu'à sa retraite en 1986. C'était un juriste rigoureux et tous ses amis appréciaient sa sagesse selon le témoignage d'anciens collègues.

M. Fabien Poulin



Député de Beauce de 1960 à 1962, élu sous la bannière du Parti libéral, M. Poulin est décédé à Saint-Lambert, le 7 mars 2005 à l'âge de 77 ans. L'Amicale des anciens parlementaires a eu le privilège de le compter parmi ses administrateurs. Son apport à la rédaction et à la préparation du mémoire portant sur la réforme parlementaire nous a permis d'apprécier son esprit d'ouverture, son sens de l'humour et sa grande générosité. Il a démontré qu'il avait à cœur l'évolution de la démocratie parlementaire au Québec, gage d'avenir pour la société à laquelle il appartenait. Tous conserveront de lui un précieux souvenir.

M. John Redmond Roche, député de Chambly de 1948 à 1956, sous la bannière de l'Union nationale, est décédé à Montréal le 2 février 2005 à l'âge vénérable de 97 ans. Après 8 années comme député, il est nommé juge à la Cour des sessions de la paix à Montréal de 1956 à 1977, date à laquelle il devint pendant un an juge suppléant. Il est ensuite membre de la Commission nationale de libération conditionnelle en 1978 et 1979. Il fut également membre de plusieurs organismes et reçut de nombreuses décorations.

M. Guy Tardif



Député de Crémazie de 1976 à 1985, élu sous la bannière du Parti québécois, M. Tardif est décédé à Saint-Hyacinthe, le 24 mai 2005 à l'âge de 70 ans. Membre des cabinets Lévesque et Johnson (Pierre Marc), il fut titulaire de plusieurs ministères. Travailleur acharné, il fonde en 1985, avec sa famille, la compagnie Le Clos Saint-Denis, vignoble et cidrerie, entreprise de boissons artisanales québécoises. Sa générosité nous a permis de goûter son célèbre Pomme de glace primé à

l'échelle mondiale. Professeur en criminologie à l'université de Montréal à compter de 1989, il est ensuite chargé de cours à l'École nationale d'administration publique et consultant. Un hommage lui a été rendu à l'Assemblée nationale par les représentants de toutes les formations politiques.

M. Maurice Tessier



Député de Rimouski de 1966 à 1973, élu sous la bannière du Parti libéral, M. Tessier est décédé à Québec, le 9 février 2005 à l'âge de 91 ans. Titulaire de plusieurs ministères de 1970 à 1973, il est ensuite nommé juge à la Cour provinciale puis devient président de la Commission des accidents du travail jusqu'en 1977. Cofondateur et directeur de Québécois, il occupa d'autres postes dans différents organismes et compagnies .

Sincères condoléances

aux familles et aux amis de nos anciens collègues

QUILLIGAN / BRANDT : invitation

Le député de Gouin de 1973 à 1976, Jean-Marie Beauregard, du bureau d'avocats Beauregard, Ferland de Montréal, a lu avec grand intérêt le mémoire de l'Amicale *Réflexions pour accroître la démocratie parlementaire*. Il en profite pour nous souligner le passage dans la métropole de James Quilligan¹, conseiller de plusieurs chefs d'État et récemment de Tony Blair pour la Commission pour l'Afrique.

Monsieur Quilligan donnera une conférence à Montréal le 30 septembre, de 11 h 30 à 12h30, à l'Hôtel de ville de Montréal. Les sujets traités seront : « Comment rendre le travail des parlementaires plus efficace? » et « Quel rôle diplomatique les ex-parlementaires et parlementaires peuvent-ils jouer pour un nouvel ordre politique global? » Les parlementaires actuels et anciens qui désirent réserver ou obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec M^e Jean-M. Beauregard en composant le (514) 282-8830 ou le (514) 289-9660 ou par courriel : beauregardjm@msn.com

1) James B. Quilligan détient des baccalauréats en philosophie et en littérature de la Kent State University (1973); une maîtrise en littérature de la Michigan State University (1975); un doctorat en relations internationales de l'Université de Chicago (1980); une maîtrise en direction de campagne électorale de la Kent State University (1985); une formation complète, moins la thèse, en vue d'une maîtrise en communication de la Anneberg School of Communication de l'Université de Pennsylvanie (1987).

Vers les années 80, il a collaboré étroitement avec W. Brandt, ancien chancelier de l'Allemagne, à l'élaboration des Rapports Nord-Sud dont l'objectif était une restructuration politique, économique, sociale, mondiale. Des rapports ont été endossés par plus de 100 pays et bien reçus par le G-7 mais non priorités. Mis à jour par M. Quilligan, les Rapports Nord-Sud démontrent que les enjeux les plus importants à l'échelle mondiale sont tous interreliés et que les pouvoirs politiques des municipalités aux provinces jusqu'aux différents pays ont tous un rôle clé à jouer.

Il a agi comme secrétaire et conseiller en politique pour de nombreux politiciens et dirigeants internationaux, dont Pierre E. Trudeau, François Mitterand, Edward Heath, Julius Nyerere, Lopez Portillo, Olof Palme, Willy Brandt et Jimmy Carter, et comme consultant économique pour divers organismes gouvernementaux dans plus de 26 pays. Il a aussi agi comme conseiller au sein de plusieurs programmes des Nations unies et de diverses agences de développement international.

ORDRE DE LA PLÉIADE



Michel Bissonnet
Photo: Daniel Lessard

Le président de l'Assemblée nationale du Québec, monsieur Michel Bissonnet, a été décoré de l'Ordre de la Pléiade au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée le 20 avril 2005. Il s'est vu décerner le grade de Grand Croix, la plus haute distinction de l'Ordre. Mentionnons également que parmi les personnalités décorées, le secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec, monsieur François Côté, a reçu le grade d'Officier. Félicitations!



François Côté
Photo: Daniel Lessard

Institué en 1976, l'Ordre de la Pléiade, ordre de la francophonie et du dialogue des cultures, est une initiative de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Il est destiné à reconnaître les mérites éminents de personnalités qui se sont particulièrement distinguées en servant les idéaux de coopération et d'amitié de la francophonie.



Société du patrimoine politique
du Québec

La SOPPOQ a maintenant son site Internet logé à l'adresse de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec (FSHQ) : www.histoirequebec.qc.ca et son courriel : soppoq@assnat.qc.ca

DÉMÉNAGEMENT

Une nouvelle fois, l'Amicale change d'adresse.

Ancienne adresse

Édifice Pamphile-Le May
Bureau 2.31
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A3

Nouvelle adresse

Édifice André-Laurendeau
5^e étage, bureau 5.49
1050, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A3

Tous les numéros du *Bulletin*
depuis 2000
sont maintenant disponibles
sur Internet à l'adresse :

www.assnat.qc.ca/fra/amicale/amicale.htm



Le *Bulletin* est publié par l'Amicale des anciens parlementaires du Québec avec la collaboration des services de l'Assemblée nationale.

Comité de rédaction
André Gaulin, rédacteur
Lorraine Arsenault

Collaboration
Diane Barbeau
Jean-Marie Beauregard
Jean-Paul Champagne
Antoine Drolet
Claude Lachance
Yvan Lamonde
Marie-France Lapointe
Marcel Masse
France Poulin
Matthias Rioux
Serge Vaillancourt

Conception et réalisation
Lorraine Arsenault
Robert Bédard

Révision
Henriette Carrier

Impression
Presses
de l'Assemblée nationale

Édifice André-Laurendeau
1050, rue des Parlementaires
5^e étage, bureau 5.49
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : (418) 643-1327
Télé. : (418) 643-5062
Courriel : aapq@assnat.qc.ca
www.assnat.qc.ca/fra/amicale/amicale.htm

Les idées exprimées dans les articles n'engagent que leur auteur.
La reproduction des articles est permise avec la mention de la source.

Dépôt légal – Printemps-Été 2005
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1703-1338